

REMORA

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES SUR MÂT D'ÉCLAIRAGE PUBLIC



La FDE 62 a expérimenté avec succès l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le réseau d'éclairage public. Les collectivités intéressées par la mise en place de ce service peuvent bénéficier d'un accompagnement technique et financier.

En février 2018, en partenariat avec EDF, Citelum, Ubitricity et la ville de Calais, la FDE 62 déployait 3 bornes de recharge pour véhicules électriques intégrées aux mâts d'éclairage public en différents lieux de Calais.

Le bilan de l'opération baptisée REMORA montre que le dispositif est un succès aux plans :

- Economique
- Technique
- Pratique

COMMENT INTERVIENT LA FDE 62 ?

Les nombreux avantages que présente l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'éclairage public ont incité la FDE 62 à proposer aux collectivités intéressées :

- Un audit pour assistance à la mise en œuvre d'un système de recharge de véhicules électriques sur réseau d'éclairage public (étude de faisabilité et de coût du projet), via la centrale d'achat de la FDE 62.
- Le financement de l'audit à hauteur de 70% (jusqu'au 30 juin 2021) :
 - 20 % à la réalisation de l'audit
 - 50 % à la réalisation des travaux
- Un marché à bons de commande pour les travaux de fourniture et pose de système de recharge de véhicules électriques sur réseau d'éclairage public (REMORA) à un moindre coût, via la centrale d'achat de la FDE 62.

Les objectifs

- ✓ Permettre aux collectivités de bénéficier de marchés à bons de commande entièrement gérés par la FDE 62 avec des prix négociés.
- ✓ Favoriser la mobilité durable
- ✓ Réduire la pollution en ville

L'intérêt de la collectivité

- ✓ Pas de nouveau mobilier urbain à installer
- ✓ Esthétique préservée
- ✓ Souplesse d'installation (lieux et calendrier)
- ✓ Investissement limité, frais d'entretien et de fonctionnement réduits
- ✓ Solution idéale pour les aires de covoiturage, centre-ville, aire de stationnement, etc.
- ✓ Utilisation facile et sécurisée pour les utilisateurs

Bon à savoir

- ✓ Première en France, l'installation de bornes de recharge électrique sur éclairage public est expérimentée avec succès à Londres et Berlin depuis plusieurs années.
- ✓ Les bornes de recharges sur mâts d'éclairage public sont complémentaires des bornes de recharges traditionnelles.

📞 Votre interlocuteur

Freddy MICHALSKI

Adjoint au chef du service MDE

Ligne directe 03 21 51 80 35

Portable 06 30 92 77 45

Mail : freddy.michalski@fde62.fr

